

Yann CHOUCQ

Avocat au Barreau de Nantes

En collaboration avec
Franck SJOERDSMA
Avocats au Barreau

1, Rue du Chapeau Rouge
BP 61602
44016 NANTES CEDEX 1
TEL 02 40 48 59 76
FAX 02 40 35 55 63

Madame Angèle JACQ
Kervouziern Kreiz
29510 LANDUDAL

Tel. secrétariat 02 40 48 23 89
de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h
sauf le vendredi après midi

NANTES, le 5 novembre 2008

Aff. : Collectif Breton D.D.H. c/ France
YC/YL n° 06/3830

Ma Chère Angèle,


Les jours se suivent et ne sont guère plus réjouissants les uns que les autres.

Tu trouveras ci-joint, la notification pourtant datée du 30 Septembre que je viens de recevoir de la cinquième section de la Cour de STRASBOURG, qui est une décision de non admission de la requête, après examen sommaire.

Malheureusement cette pauvre institution est tellement débordée par le nombre des recours, qu'elle a de plus en plus tendance à ne sélectionner que ceux sur lesquels elle a envie de se prononcer et à envoyer les autres au classement vertical, tel est le cas en l'espèce.

Il n'y a malheureusement aucun recours contre cette décision bien décevante.

Bien à toi.


Yann CHOUCQ.

P.J. : 1

Cabinet secondaire
48 bis Rue de Rivoli
75004 PARIS
Tél : 01 40 27 97 81

Exerçant en association avec Alain LE THUAUT, Philippe JOYEUX, Christophe GUEGUEN Avocats au Barreau de NANTES
Membre d'une association agréée règlements par chèques acceptés